FLASH INFOS MAYOTTE

LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE
DIFFUSÉ PAR E-MAIL
SUR ABONNEMENT

FI n°2948 ■ Jeudi 1er mars 2012 ■ Aubin

**Tél. : 0269.61.20.04 ■ e-mail : flash-infos@wanadoo.fr**

**Cours des devises** 1€=1,33 $US - 1€=491 FCom - 1€=2.919 Ariary - 1€=9,97 RSudAf - 1€=38,64 RMaur - 1€=18,65 RSey

**Arrivées :** Nairobi 11h15 - Réunion 12h30 - Diego/Moroni 13h40 - Moroni 15h35 - Anjouan 16h00
**Départs :** Anjouan 9h00 - Nairobi 12h15 - Moroni/Réunion 13h20 - Nosy Bé 14h30 - Réunion 16h25

## événement

GRÈVE À L'ARS-OI

# Quand la crise devient sanitaire

Les grévistes de l'ARS réaffirment leur détermination. Alors que le mouvement entre dans sa quatrième semaine, les grévistes, toujours en attente d'une suite favorable à leurs revendications, décident de changer de tactique et c'est dans des tribunaux que la bataille va se jouer. Mouhoutar Salim "Bouba", l'ingénieur sanitaire gréviste annonce que dans le courant de la semaine prochaine, "*une plainte sera déposée pour discrimination salariale*". Bouba n'a pas souhaité dévoiler le nom de leur avocat.

■ **Les grévistes pensent également saisir le tribunal au sujet des produits chimiques et toxiques comme le DDT** (Dichloro-diphenyl-trichloromethylmethane), le malathion ou le fénitrothion que les agents manient depuis des années. Le DDT était encore utilisé à Mayotte alors que sa dangerosité était connue au niveau environnemental et ses effets sur la santé humaine. C'est dans les années 70 que les pays occidentaux ont commencé à interdire l'utilisation de la DDT en raison de sa nocivité contre la population et l'environnement. En 2004, un traité est entré en vigueur contre son utilisation. Il est tenu pour responsable de la malformation fœtale notamment.

■ ***"Il n'y a jamais eu de suivi par rapport à l'utilisation des produits chimiques, alors que le DDT peut attaquer le système nerveux central"*** s'insurge Mouhoutar Salim. "*Dans les années 80, les agents allaient travailler avec juste les savates et les bidons dans le dos*" ajoute-t-il. Dans le courant de la semaine dernière, le médecin du travail est passé voir les grévistes au sein de l'ARS et des prélèvements ont été effectués sur tous les agents "*mais je ne pense que l'on aura les résultats*" se doute Mouhoutar Salim.

■ **La saison des pluies bat son plein et la prolifération des moustiques est à craindre.** Les grévistes s'attardent sur ce fait : "*C'est une bombe à retardement et si une épidémie se déclenche- c'est une épidémie*" avertit l'inspectrice sanitaire Anchya Bamana. En temps normal, 79 agents sillonnent l'île, pour tenter d'éliminer les gîtes larvaires. La préfecture a déjà réquisitionné 8 personnels mais les grévistes attirent l'attention sur l'accroissement du nombre des gens infectés par la tuberculose, l'hépatite A, saturnisme et leptospirose et un cas de paludisme "*importé*". Ils demandent à la population de faire preuve de vigilance. Mais ce sera difficile avec ce cocktail de pluie, ensoleillé par moment et surtout une absence de traitement.

■ **Anchya Bamana déplore le calme des élus face à cette crise.** "*Mais où sont les élus, membres du conseil de surveillance? On leur a envoyé un courrier et personne n'a réagi… C'est normal si madame De Singly ne fait rien. A part Sarah Mouhoussoune, on n'a vu personne*" souligne Mouhoutar Salim. "*On est dans le corps transitoire de la fonction de l'Etat de Mayotte. Ça n'existe pas dans la fonction publique alors que l'on ne connait que trois corps de la fonction publique*" lâche la fille du Mzé Bamana.

■ **La grève des agents de l'ARS-OI est loin d'être terminée.** Les quatre dernières semaines constitueraient le début de son commencement. Plus déterminés, les grévistes de l'ARS-OI pourront se rallier à ceux de la CSSM la semaine prochaine. Selon l'assistante parlementaire de Thani Mohamed Soilihi, le sénateur a, par un courrier datant d'hier, demandé au préfet à la direction générale de l'ARS-OI "de relancer le dialogue avec les grévistes pour une sortie de crise "*le plus rapidement possible*", "*compte tenu des risques sanitaires évidents que cela pourrait entraîner et dans l'intérêt de l'ensemble des mahorais*".

## éducation

### La nouvelle politique académique présentée

Hier, le vice-rectorat présentait deux éléments importants pour la politique éducative de Mayotte. Le premier, l'éducation en chiffre, est publié chaque année depuis 5 ans et contient de nombreux indicateurs précieux sur l'état de l'effectif et de l'efficience du premier degré, du collège, du lycée et de l'enseignement supérieur.

■ **On note ainsi que, entre 2003 et 2011, le nombre d'élèves est passé de 58.720 à 82.293**, les écoles de 190 à 195, les collèges de 16 à 18 et les lycées de 7 à 10. Les effectifs de maternelle ont augmenté de 57.3% entre ces deux mêmes dates.

■ **On observe également que les résultats aux évaluations de CE1 et de CM2** ont des courbes inverses à celles de la métropole : à Mayotte, la grande majorité des élèves a des acquis insuffisants alors qu'en métropole la majorité des enfants démontrent des acquis très solides.

FLASH INFOS MAYOTTE
LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE
DIFFUSÉ PAR E-MAIL
SUR ABONNEMENT

FI n°2948 ■ Jeudi 1er mars 2012 ■ Aubin

LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE DIFFUSÉ PAR E-MAIL SUR ABONNEMENT - TÉL. : 0269.61.20.04 - E-MAIL : flash-infos@wanadoo.fr

■ **Pour le collège, on peut noter le passage de zéro enfant scolarisé** en classes spécialisées (Segpa et Ulis) en 2003 à 362 élèves scolarisés en Segpas et 82 en Ulis en 2011.

■ **Au niveau du lycée, un chiffre parlant** : les effectifs en cycle professionnel ont augmenté de 98.7% entre 2003 et 2011. De plus, la proportion d'une génération avec le baccalauréat est passée de 18 à 48% entre ces mêmes années.

■ **On apprend également que le budget du vice-rectorat a triplé en 9 ans** passant de 116.9 millions d'euros en 2003 à 307.9 millions d'€ en 2011.

■ **Le second document, crucial, le projet pédagogique pour 2012-2015.** Recueillant les réflexions émises lors de réunions et des contributions de terrain entre mars et octobre dernier, le document permet de fixer le cadre de travail. Il dessine les priorités pédagogiques et éducatives pour les trois années à venir selon trois axes principaux : réussir sa scolarité, affirmer ses ambitions et accompagner les évolutions.

■ **Ces trois thèmes contiennent chacun des objectifs comprenant eux-mêmes des "stratégies".** Une soixantaine de mesures sont évoquées. A noter que la valorisation des langues maternelles dans l'optique de renforcer la maitrise de la langue française apparait parmi les stratégies de même que le développement de l'école des parents et la structuration des relations avec eux pour favoriser leur implication dans la vie scolaire.

■ **Pour Mario Lefebvre, qui a coordonné la production du plan, c'est maintenant que le véritable travail doit commencer** avec des mises en œuvre d'action, des évaluations, des "*évolutions et des observations*".

## Un enseignant suspendu, suspecté de relation avec une élève

Depuis deux semaines, un enseignant du collège de Chiconi est suspendu de ses fonctions car accusé d'avoir une relation amoureuse avec une des élèves de l'établissement. Des témoins avancent que cette leur relation a commencé l'année dernière, alors que la jeune fille avait 15 ans. Pour l'heure, une enquête est en cours pour faire la lumière sur cette histoire. Il semblerait que l'enseignant nie les faits même si beaucoup de nombreux témoignages affirment le contraire. D'une quarantaine d'années, l'enseignant était aussi dans le club des naturalistes junior avec la jeune collégienne. L'histoire a été révélée par une élève du collège qui l'a dénoncé au chef de l'établissement.

# photo du jour

Le Le nouveau bureau de la CGPME avec le président Said Bastoi (à droite), réélu ce mercredi 29 février pour 3 ans.

# économie

## Saïd Bastoi réélu président de la CGPME pour 3 ans

Le jeune chef d'entreprise Saïd Bastoi a été réélu ce mercredi soir président de la CGPME Mayotte pour un mandat de trois ans. L'assemblée générale s'est tenue au Smiam, en présence d'une vingtaine de chefs d'entreprises, sur les 25 adhérents à jour de leurs cotisations. Un bilan de l'année écoulée a été réalisé, rappelant notamment que pour cette association créée il y a seulement trois ans, 2011 a été terrible : "*avec les 46 jours de grève contre la vie chère, nos entreprises sont au bord du gouffre, voire certaines ont déjà mis la clef sous la porte.* (...) *Aujourd'hui, l'horizon ne semble pas dégagé pour développer sereinement nos entreprises*".

■ **Pour Saïd Bastoi, 2011 a aussi été une année de "*mutation,* ***car avec toutes les difficultés que traversent nos entreprises, il est aujourd'hui nécessaire de se conformer à la nouvelle règlementation relative à la départementalisation telles que la garantie décennale et les conventions collectives. Il faut donc amorcer des mutations, tant au niveau structurel que fonctionnel dans nos entreprises et dans nos relations avec nos différents partenaires***".**

Les perspectives pour 2012 ont aussi été abordées avec "*des chantiers nombreux*", comme "*la lutte contre les impayés des collectivités locales*", "*la réflexion sur la formation des salariés et des chefs d'entreprises avec la mise en place de l'Agefos PME et l'Agefice*". La création d'un centre de formation d'apprentis, l'extension à Mayotte du Régime social des indépendants ont été abordés, ainsi que le renforcement du réseau départemental de Groupements patronaux interprofessionnels de proximité, comme ils existent déjà à Dembéni ou Koungou.

En conclusion, le président a été clair : "*le développement de nos entreprises doit être au cœur de la politique des responsables de ce département, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle*", mais "gardons le moral".

■ Membres du bureau
Président : Saïd Bastoi
Vice-pdt bâtiment et industrie : Djadid Abdouraquib
Vice-pdte commerce : Maria Adamjee
Vice-pdt services : Bourahima Ali Ousséni
Vice-pdt développement : Msamuel Ali
Secrétaire : Soulaïmana Bamana
Sec. adjt : Ansali Abdou
Trésorier : Irachi Bacar
Trés. adjt : Soulaïmana Moussa

## AG de la Caisse locale du Crédit Agricole

L'assemblée générale annuelle de la Caisse locale du Crédit Agricole Mutuel de Mayotte est prévue ce vendredi 2 mars à 17h sur le site de Koropa Restaurant-Piscine. L'activité bancaire de la banque de l'année 2011

FLASH INFOS MAYOTTE
LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE
DIFFUSÉ PAR E-MAIL
SUR ABONNEMENT

MayotteHebdo.com
Éducation Justice Politique
Faits divers Société Économie
Magazine Sport Dossiers
Offres d'emplois

FI n°2948 ■ Jeudi 1er mars 2012 ■ Aubin

LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE DIFFUSÉ PAR E-MAIL SUR ABONNEMENT - TÉL. : 0269.61.20.04 - E-MAIL : flash-infos@wanadoo.fr

sera examinée. Les membres aborderont également les différents projets du Crédit Agricole sur le territoire de Mayotte.

# société

## Meurtre au lycée : "On a des difficultés c'est vrai, mais je pense que cela doit être assez rapide"

Quatre jours après la mort du jeune homme jeune poignardé dans le lycée Younoussa Bamana. Six jeunes sont arrêtés et placés en garde à vue, parmi eux 5 mineurs et un majeur. Ils étaient présentés hier soir devant le juge d'instruction, en vue d'une mise en examen. L'enquête judiciaire ouverte par le parquet, expliquait hier soir le procureur de la République Philippe Faisandier, vise des faits concernant l'auteur du meurtre qui fait partie des mineurs et pour les autres protagonistes, des faits de violence avec arme en réunion, pour trois d'entre eux à l'intérieur du lycée et pour deux autres à l'extérieur. Une arme a été retrouvée et on pense qu'elle serait celle du crime mais cela, avance le chef du parquet, doit être vérifié par des analyses.

■ **Les auditions ont été commencées à 14h30 et se sont terminées à 2 h du matin, ce jour.** Cinq des jeunes arrêtés sont en mandat de dépot en attendant leur jugement. L'autre a été libéré cette nuit.

■ **Pour l'heure le corps du jeune décédé est toujours dans les mains de la justice.** Il sera remis à la famille, "*le plus vite possible, dès que l'autopsie aura pu avoir lieu*", avance le procureur. Ce dernier fait savoir que le parquet est en train de faire venir un médecin légiste, "*vraisemblablement de Métropole*" et "*le temps qu'il vienne ça va encore prendre deux ou trois jours*". Il n'y a pas de médecin légiste sur Mayotte. Les autorités judiciaires travaillent régulièrement avec ceux de la Réunion. "*Actuellement il n'y a que 2 sur 5 qui sont en service. Je ne sais pas si les autres sont en congé ou pas -. Ils ont très peu de disponibilité*", explique le procureur pourquoi à Mayotte il faut toujours attendre quelques jours avant la restitution des corps dans une telle situation.

■ **Philippe Faisandier avoue que "*ça fait deux jours qu'on essaie de faire venir au moins un*,** *mais on a des difficultés liées à la fois à leur disponibilité et des billets d'avion, notamment pour leur retour à l'île de la Réunion*". Et c'est pour raison que le tribunal peut s'orienter vers une hypothèse d'un médecin légiste de Métropole. "*On a des difficultés c'est vrai, mais je pense que cela doit être assez rapide*", rassure le chef du parquet.

■ "***La famille sera bien évidement informée***" poursuit-il. Les proches de la victime qui réclament toujours la restitution de la dépouille de l'adolescent doivent estimer le temps du trajet et de l'opération du médecin légiste.

## Le sénateur-maire appelle au calme

Dans un communiqué adressé à la presse, le sénateur-maire de Mamoudzou, Abdourahamane Soilihi, fait part de sa "*tristesse et de son émotion*" à l'annonce du drame survenu au lycée Younoussa Bamana lundi après-midi. Le maire adresse ses "*sincères condoléances à la famille de la victime et à son collègue, Maire de Koungou*".

■ "***Il est regrettable que ce tragique fait divers soit intervenu*** *alors que d'importants efforts en matière de sécurité au bénéfice de nos administrés sont fournis par la commune et ses partenaires en ce qui concerne le maintien de l'ordre et la prévention contre la délinquance.*"

■ **En effet, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a été installé** il y a moins deux semaines dans le chef-lieu. Abdourahamane Soilihi conclut son communiqué en lançant un appel au calme "*afin que toutes les communautés vivent dans la sérénité*".

## Une nouvelle campagne contre les violences faites aux femmes

La nouvelle campagne de l'Association pour la condition féminine et d'aide aux victimes (Acfav) sera présentée aujourd'hui, dans l'après-midi, au Zen Eat. Celle-ci vient renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes. Les différentes actions menées autour de cette campagne qui été soigneusement préparée par l'agence Luvi Ogilvy qui soutient cette cause. Les présentations seront faites en présence de la présidente de l'Acfav Faouzia Corodji.

## Début des travaux de nuit de la rue Mariazé ce jeudi

Les travaux de nuit sur la rue Mariazé débuteront ce jeudi 1er mars, annonce la mairie de Mamoudzou. Le maire de la ville invite les usagers de la route à faire preuve de prudence, à suivre les indications et à se conformer aux déviations mises en place. "*Conformément au plan de phasage*", le carrefour de la rue de l'hôpital, de la rue du lycée et de la rue Abdallah Houmadi sera fermé à la circulation. La pose des bordures sur ce carrefour interviendra le samedi 3 mars au matin dans l'optique de gêner la circulation le moins possible.

# culture

## Des stages pour enfants à 8.8.8 pendant les vacances

L'école 8.8.8 organise plusieurs stages pour les enfants et adolescents pendant les vacances scolaires de mars. Un stage d'initiation aux sports de combats et aux arts martiaux pour les enfants de 7 à 12 ans sera proposé pendant la première semaine des vacances. Les enfants découvriront différentes activités : types karaté, kick-boxing, boxe thaïlandaise, boxe anglaise et Capoeira… Ce stage se déroulera du lundi 5 au vendredi 9 mars, de 14h à 17h, et sera encadré par Amédée et Omar, professeurs à 8.8.8.

■ **La deuxième semaine des vacances est réservée à deux stages de Hip-hop**, du lundi 12 au jeudi 15 mars, de 14h à 15h30 pour les enfants de 7 à 11 ans et de 15h30 à 17h30 pour les adolescents âgés de plus de 12 ans. Ces stages seront encadrés par le surnommé AC, professeur à 8.8.8 et certains membres du Crew des Lil's Styl.

# réunion

## Le Centre Hospitalier Universitaire voit le jour

En novembre dernier, les deux centres hospitaliers de Saint-Pierre et de Saint-Denis avaient fusionné pour créer le Centre Hospitalier Régional. Mercredi, une convention a été signée par Mohamed Rochdi, président de l'Université de La Réunion, Michel Calmon, directeur général du Centre hospitalier régional de La Réunion et Chantal de Singly, directrice générale de l'Agence de santé Océan Indien. Elle met officiellement en place le Centre Hospitalier Uni-

**Entrée + Repas**

**Adulte : 15 €**

**Enfants (- 12 ans) : 10 €**

**Contact: Baptiste**

**au 06 39 22 74 19**

# Journée Récréative

## au profit des oeuvres du Lions Club Mayotte Ylang

# Dimanche 4 Mars 2012

## à Koropa Piscine à partir de 10 H

**Stands:**

**Pèche à la ligne, Bowling, Black jack, Parkinson, 1000 ficelles, Maquillage, Tir au but, Course en sacs, Chamboule-tout, Tir à la corde, Stand photo, Roue de la fortune, Tombola et d'autres activités ludiques.**

LIONS INTERNATIONAL

FLASH INFOS MAYOTTE
LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE
DIFFUSÉ PAR E-MAIL
SUR ABONNEMENT

FI n°2948 ■ Jeudi 1er mars 2012 ■ Aubin

LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE DIFFUSÉ PAR E-MAIL SUR ABONNEMENT - TÉL. : 0269.61.20.04 - E-MAIL : flash-infos@wanadoo.fr

versitaire, le 30è de France. Dès la rentrée prochaine, les étudiants pourront suivre les trois premières années de médecine à la réunion avant de poursuivre leur cursus en métropole. Mais les années d'internat seront également possibles à la Réunion.

■ **En matière de recherche, l'accent devrait être mis sur les pathologies spécifiques à la zone océan indien**. Devenir CHU permet aussi d'accueillir une nouvelle catégorie de personnels dit "HU" ou bi-appartenants (hospitaliers et universitaires) : les professeurs des universités – praticiens hospitaliers (PUPH), Les maîtres de conférences des universités – praticiens hospitaliers (MCU-PH), etc.

## ANNONCE LEGALE

Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Type de marché :** Travaux
**Type de procédure :** adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.
**1/ Identification de l'organisme qui passe le marché :**
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative Vice-Rectorat, Division de la Prospective et des Moyens, BP.76, F-97600 Mamoudzou. Tél. 02 69 60 88 75. Fax. 02 69 60 88 41.
**2/ Objet des marchés :** Travaux de terrassement, fondation, dallage, VRD et de murs de soutènements pour la réalisation d'un plateau multisports au collège de Tsimkoura situé dans la commune de Chirongui.
**3/ Caractéristiques principales :** Travaux de terrassement, fondation, dallage, VRD et de murs de soutènements.
**Délai d'exécution :** environ 3 mois
**4/ Conditions relatives au marché :**
Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement : 100 % état, paiement par virement, prix actualisables, délai de règlement : 45 jours, intérêts moratoires : taux d'intérêts de la BCE augmenté de 7 points.
**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs:** Le candidat peut se présenter individuellement ou en groupement d'entreprises solidaires
**Unité monétaire utilisée :** l'euro.
**5/ Conditions de participation :**
**• Critères de sélection des candidatures :** Ne seront pas admises les candidatures non recevables en application des articles 43, 44 et 47 du code des marchés publics et ne présentant pas les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes.
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**
1) L'imprimé DC1 ou la lettre de candidature signée par le mandataire et complétée par chaque membre du groupement
2) L'imprimé DC2 ou
- Les déclarations sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,
- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (indication du montant, de l'année et le lieu d'exécution des travaux),
- La description de l'équipement technique, du matériel et outillage dont le candidat dispose ainsi que ses moyens en personnel qualifié ;
**• Critères d'attribution des marchés :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-dessous :
- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique des prestations : 40%
**Date limite de réception des offres :** le lundi 16 avril 2011 à 11 heures (heure locale).
**6/ Autres renseignements :**
**Adresse à laquelle les dossiers de consultations doivent être retirés .**
Vice Rectorat de Mayotte- Direction Prospective et Moyens, BP 76 à l'attention de M. Houzainoudine MOUSTOIFA, - 97600 Mamoudzou. Tel. 0269 61 88 75
Courriel : houzainoudine.moustoifa@ac-mayotte.fr
**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**
Vice Rectorat de Mayotte- Direction Prospective et Moyens, BP 76 à l'attention de M. Houzainoudine MOUSTOIFA, - 97600 Mamoudzou. Tel. 0269 61 88 75
Courriel : houzainoudine.moustoifa@ac-mayotte.fr
**Date d'envoi du présent avis :** 29 février 2012
**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Mayotte haut jardin du collège, 97600 Mamoudzou, tél. : 02-69-61-18-56, télécopieur : 02-69-61-18-62.

**COMMUNIQUÉ**

---

## Les makis à Mayotte ne concernent pas que les associations environnementalistes

Depuis quelques mois la polémique fait rage autour des makis de l'îlot M'Bouzi. Que faire de ces animaux, mi-apprivoisés, mi-malades ? Il est évident que chacun regrette que la situation en soit arrivée à ce stade. Des solutions envisagées sont entendues ici ou là. Certaines peuvent paraître extrêmes, d'autres plus acceptables par "*l'opinion publique*" et surtout par les associations de protection de l'environnement, locales ou nationales.
La Fondation Brigitte Bardot a d'ailleurs dépêché cette fin de semaine des missionnaires, en charge de rencontrer tous les acteurs concernés et de proposer leurs solutions. Etrange, nous ne les avons pas vus… Les agriculteurs ne seraient-ils donc pas concernés par ces animaux protégés ? Ne sont-ils là que pour les laisser dévorer leurs récoltes, année après année ?
Si les différents acteurs environnementalistes et les autorités publiques prenaient le temps de discuter avec les agriculteurs mahorais, ils comprendraient que les makis, comme les roussettes d'ailleurs, sont un problème d'ampleur territoriale et pas seulement localisé sur un îlot inhabité… Un problème récurrent et insultant pour les exploitants qui ne se sentent écoutés par personne.
Conscients de l'intérêt de préserver ces espèces, les agriculteurs veulent néanmoins être indemnisés pour les nombreuses pertes subies sur tous leurs arbres fruitiers. Mais la DAAF (direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) semble sourde à leurs demandes réitérées depuis de nombreuses années, ne leur proposant même pas de simples formulaires à remplir pour commencer à prendre en compte leurs réclamations.
De nouvelles mesures agro-environnementales (MAE) sont actuellement présentées aux agriculteurs. Pourquoi ne pas y introduire des actions permettant une "cohabitation" satisfaisante entre l'homme et l'animal ? Il est impératif et urgent de s'intéresser ensemble à cette problématique. Les makis sont importants pour Mayotte. Et les agriculteurs ?!?

**Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Mayotte**

**Lundi 27 février 2012**

FLASH INFOS MAYOTTE

LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE
DIFFUSÉ PAR E-MAIL
SUR ABONNEMENT

FI n°2948 ■ Jeudi 1er mars 2012 ■ Aubin

LE 1ER QUOTIDIEN DE MAYOTTE DIFFUSÉ PAR E-MAIL SUR ABONNEMENT - TÉL. : 0269.61.20.04 - E-MAIL : flash-infos@wanadoo.fr

## TELEX

**Après le marché paysan de Coconi, le bar à jus de Ouangani propose** un buffet traditionnel de cuisine mahoraise avec une animation musicale ce samedi 4 février, à partir de 11h45. Rendez-vous est donné au parc botanique de Coconi. Rens. et réservation au 0639 670562.

**L'école de musique Ya Utrunga à Tsingoni organise un stage de pédagogie musicale** le samedi 31 mars de 14h à 17h. Clôture des inscriptions le samedi 3 mars. Pour plus d'information, merci de contacter Anne Julie au 06 39 66 60 05 ou yautrunga@gmail.com.

**Stage de découverte du dessin et des différentes techniques de peinture** pour la création de votre propre carnet de voyage à Majunga, avec Gil, artiste-peintre-illustrateur, à sa galerie L'Arabesque, près de la mosquée de vendredi de M'tsapéré, du lundi 27 février au samedi 3 mars. Cours de 3h, le matin de 9h à 12h, et quartier libre ensuite pour la découverte de la ville et ses plages. Rens. : 0639 23 12 44.

**Sorties avec les Naturalistes de Mayotte. Dimanche 4 mars :** Dzaoudzi-Labattoir-Lac Ziani-Plage de Moya-La vigie-Pamandzi-Dzaoudzi. Contact: Alain PAYET naal.payet@laposte.net 0639 69 87 20. Mardi 6 mars : Crêtes de Saziley – Plage - Sentier Baobab. Contact: Xavier, xavier.coelembier@gmail.com.

**Stage vacances de "*théâtre d'improvisation*"** pour enfants de 6 ans à 12 ans, du 5 au 9 mars, de 9h à 12h ou de 9h à 17h avec repas. Rens. : Inscription: 0639236320.

**Le Gg Djazz Quartet de retour au Trévani le vendredi 2 mars,** à 20h, avec "*de nouveaux morceaux de Jazz et de Bossa Nova pour amateurs et connaisseurs*". Rens. Et réservations : 0639601383.

**Cadres en Folie propose des cours d'encadrement,** de cartonnage et de scrapbooking dans son atelier. Informations et réservations au 06 39 61 13 41.

**Le Beach Foot Entreprises 2012**, le 1er avril, sur la plage de Sakouli. Les inscriptions des équipes pour la nouvelle édition, démarreront prochainement.

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

**1er mars 1580 : Publication des Essais.** Le 1er mars 1580, publication des Essais à Bordeaux. L'oeuvre de Michel de Montaigne reçoit un accueil excellent tant du public cultivé que du roi lui-même.

**1er mars 1815 : Napoléon débarque à Golfe-Juan, début des Cent-Jours.**
Le 1er mars 1815, Napoléon débarque à Golfe-Juan avec 900 grenadiers, en provenance de l'île d'Elbe.

**1er mars 1896 : Les Italiens défaits à Adoua**
Le 1er mars 1896, 100.000 Éthiopiens répondent à l'appel de leur empereur ou négus Ménélik II. Bien armés et dotés d'une artillerie grâce à la bienveillance des Anglais, ils écrasent une armée italienne de 18.000 hommes (dont 10.000 Européens) près de la localité d'Adoua. Le héros du jour est un prince éthiopien, le ras Makkonen.

**1er mars 1919 : Les Coréens manifestent pour l'indépendance.** Le 1er mars 1919, les Coréens défilent en masse à Séoul, capitale du pays, pour réclamer leur indépendance. Un gouvernement est bientôt constitué en exil à Shanghai, sous la présidence du docteur Syngman Rhee. Quelques années plus tôt, le 22 août 1910, le "royaume du Matin calme", précédemment vassal de la Chine, avait été annexé par le Japon.

**1er mars 1970 : Les Rhodésiens blancs proclament leur indépendance.** Le 1er mars 1970, les colons blancs de la Rhodésie britannique proclament leur indépendance sous l'égide de Ian Smith. Pour la première fois depuis l'indépendance des État-Unis, la Grande-Bretagne est confrontée à une sécession unilatérale.

## CITATION DU JOUR

"Qui se connaît, connaît aussi les autres, car chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition."

Montaigne

## LES MARÉES

**Marée haute** 08h23 ▸ 2,45 m
**Marée basse** 02h37 ▸ 1,43 m
**Marée haute** 21h17 ▸ 2,61 m
**Marée basse** 14h29 ▸ 1,42 m
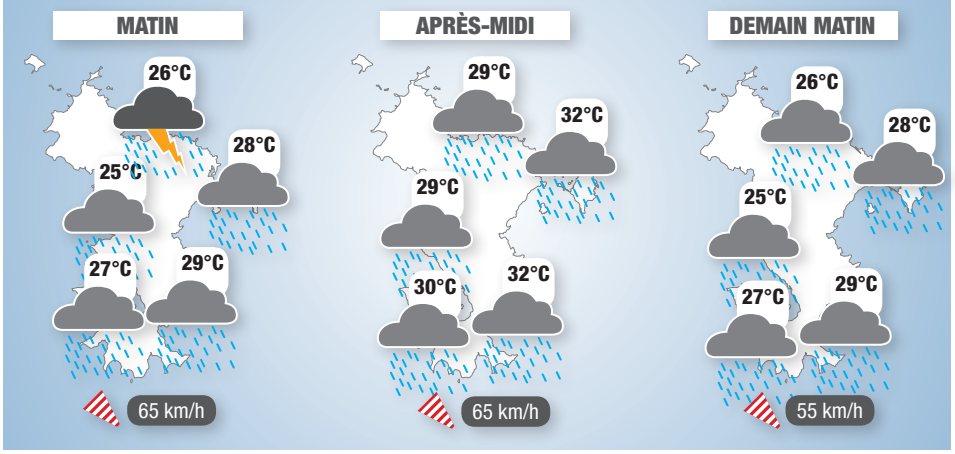
## LA MÉTÉO